

SCIC-SAS Citoy'enR

Notice : qu'est-ce que le conseil d'administration ?

Etre administratrice / administrateur

Les membres du Conseil d'Administration (CA) de Citoy'enR représentent l'ensemble des catégories de sociétaires et participent à ce titre à la définition des grandes orientations de la coopérative. Ils délibèrent tout au long de l'année sur ces sujets et s'assurent de la bonne gestion de la coopérative. Ils sont individuellement et collectivement responsables des décisions prises, y compris au niveau juridique, voire pénal dans des cas exceptionnels.

Les administratrices et administrateurs sont élus pour un mandat de 3 ans, renouvelable, par l'assemblée générale des sociétaires.

Stratégie de la coopérative :

Le CA est responsable de la définition et du suivi de la vision stratégique et des grandes orientations de la coopérative, notamment celles pouvant influencer plusieurs collèges de sociétaires. Il peut par exemple prendre des décisions sur les grandes priorités, le développement de nouvelles activités, la validation de futures ouvertures de poste. Nous avons par exemple pu discuter et voter en 2023-2024 sur un nouveau projet en ACC avec le développeur SerenySun, ou sur différentes votations vers les sociétaires (campagne de financement pour Colomiers, distribution des dividendes).

Note importante : nous avons lancé un travail global de **révision de la stratégie de la coopérative**, afin de nous donner de nouveaux objectifs étant donné notre raison d'être, notre évolution interne depuis 2017 et notre environnement global, qui a beaucoup changé dans les dernières années. Ce travail est toujours en cours et implique particulièrement le CA.

Pouvoirs statutaires :

Le CA dispose également des pouvoirs définis [dans l'article 19 des statuts](#).

Le CA se réunit au moins 4 fois par an, en présentiel ou téléconférence. Nous organisons régulièrement des demi-journées ou journées de réflexion sur la stratégie, la plus récente en octobre 2021 à Vieilleville. Nous comptons en organiser une ou deux nouvelles cette année !



Engagements, compétences et valeurs

Outre une disponibilité pour les différentes réunions et séminaires, le CA cherche à regrouper des personnes qui se retrouvent dans les valeurs du projet, son fonctionnement coopératif et dans l'intelligence collective. N'hésitez donc pas à nous rejoindre, notamment si vous possédez certaines des compétences / connaissances suivantes :

- Gouvernance / stratégie d'entreprise
- Energies renouvelables / transition énergétique
- Expertise financière

A noter que ces différents éléments ne sont pas des prérequis : dans tous les cas, les membres du CA s'assurent qu'ils ont collectivement le bon niveau d'information pour tous les administrateurs (par exemple sur l'historique de la coopérative) afin de prendre des décisions éclairées.

Composition du conseil d'administration

D'après nos statuts, Citoy'enR est administrée par un conseil d'administration composé de **3 à 18** membres au plus, associés, nommés au scrutin secret et à la majorité des suffrages par l'assemblée générale. La présence de la moitié au moins des membres du conseil est nécessaire pour la validité de ses délibérations.

Pour favoriser la représentation la plus large des sociétaires tout en conservant une taille de groupe raisonnable – notamment pour les questions de quorum – le règlement intérieur stipule qu'il sera recherché d'avoir un conseil d'administration de **15** personnes composé de :

- 8 membres issus du collège « Producteurs de biens et services »,
- 4 membres issus du collège « Bénéficiaires »,
- 2 membres issus du collège « Collectivités »,
- 1 membre issu du collège « Acteurs territoriaux et partenaires financiers ».

La composition actuelle par collège est la suivante, avant renouvellement des mandats :

- 7 membres issus du collège « Producteurs de biens et services », 4 sièges à pourvoir
- 4 membres issus du collège « Bénéficiaires », 1 siège à pourvoir
- 2 membres issus du collège « Collectivités », 1 siège à pourvoir.

Comment candidater ?

Télécharger et remplir le formulaire de candidature, puis le retourner **daté, signé et accompagné d'une copie de pièce d'identité** en cours de validité avant le **29 mai 2024 à 12h00**, par :

- courriel à societaires@citoyenr.org
- courrier à l'adresse suivante : Citoy'enR - 6 rue Louis-Marc Demouilles - 31400 Toulouse.

Nous attirons votre attention sur le fait que sur les 13 membres du Conseil d'Administration aujourd'hui, seules 3 femmes en sont membres. Comme l'an dernier et afin de favoriser la parité, nous encourageons tout particulièrement les femmes à présenter leur candidature.